République Française
Département de la Charente-Maritime (17)

Commune de

SAINT-SATURNIN DU BOIS

PIECE 6.1

Servitudes d'Utilité Publique

Plan Local d'urbanisme prescrit par la délibération du Conseil Municipal en date du : 24/11/2011
Plan Local d'urbanisme arrêté en date du : 21/03/2017
Plan Local d'urbanisme approuvé en date du :

Cachet de la mairie et signature :

0 200 400 mètres

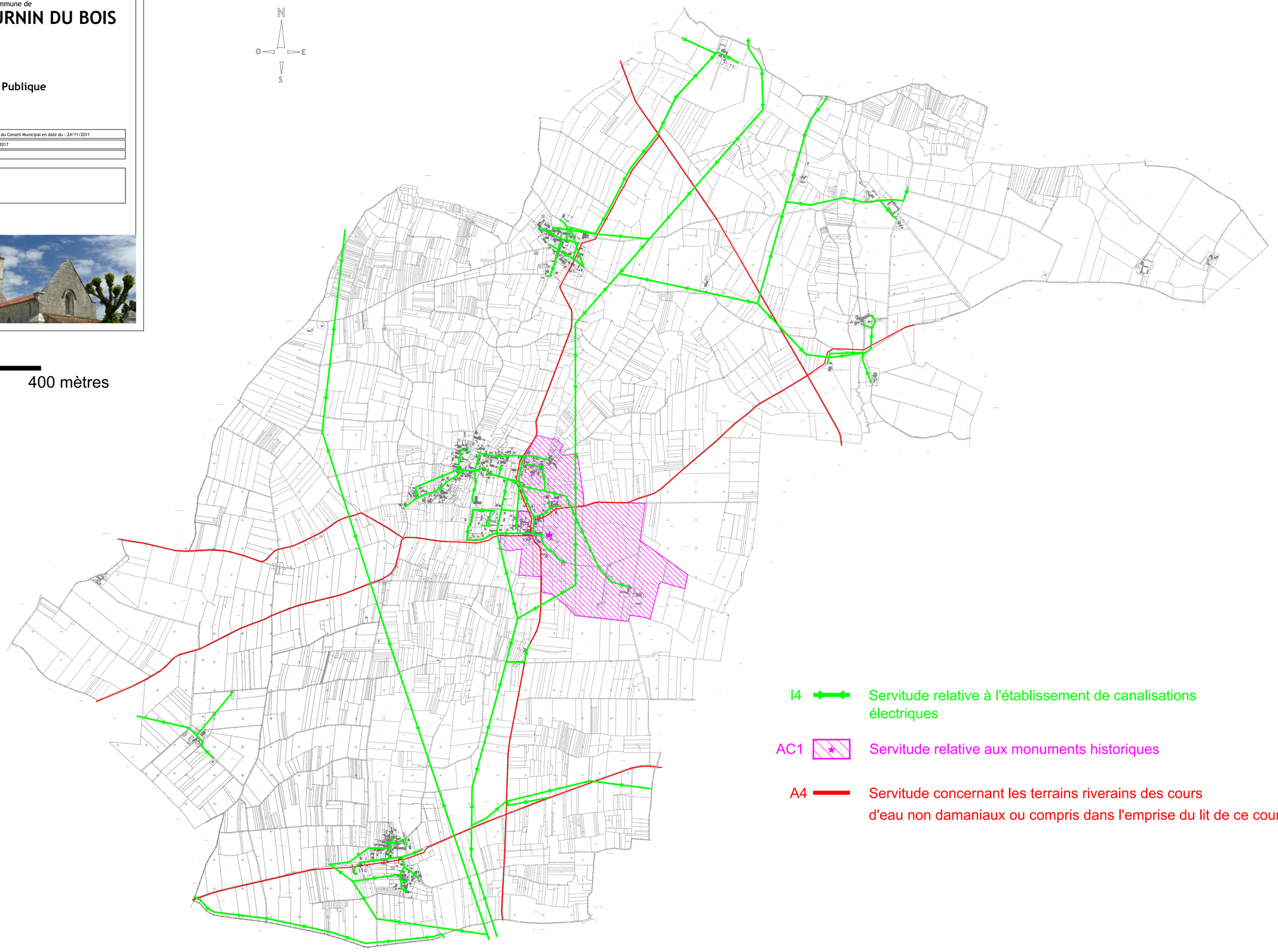

I4 — Servitude relative à l'établissement de canalisations électriques

AC1 — Servitude relative aux monuments historiques

A4 — Servitude concernant les terrains riverains des cours d'eau non damaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ce cours d'eau

Saint-Saturnin-du-Bois

Légende

Périmètres délimités des abords des monuments historiques
Immeuble inscrit au titre des monuments historiques

Données de contexte
Bâti
Parcelle cadastrale
Limite administrative

0 250 500 m

Saint-Saturnin-du-Bois

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 6 - ANNEXES
1 - SUP Patrimoine actualisées 2019

Echelle : 1:9 524 ème

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail : atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Chambre d'agriculture

Réalisation: Citadia Conseil© le 28/03/19